

Tendances mondiales des aires conservées

Indicateurs canadiens de durabilité
de l'environnement



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Canada

Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2026) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Tendances mondiales des aires conservées. Consulté le *jour mois année*. Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/tendances-mondiales-aires-conservees.html.

N° de cat. : En4-144/98-2026F-PDF
ISBN : 978-0-662-44587-6
EC26302

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351 boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2026

Also available in English

Tendances mondiales des aires conservées

Août 2026

Table des matières

Tendances mondiales des aires conservées	5
Aperçu des résultats	5
Tendances mondiales des aires conservées	6
Aperçu des résultats	6
Comparaison d'aires conservées dans des pays sélectionnés	7
Aperçu des résultats	7
À propos de l'indicateur	8
Ce que mesure l'indicateur	8
Pourquoi cet indicateur est important	8
Initiatives connexes	8
Indicateurs connexes	9
Sources des données et méthodes	9
Sources des données	9
Méthodes	10
Changements récents	12
Mises en garde et limites	12
Ressources	13
Références	13
Renseignements connexes	14
Annexe	15
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document	15

Liste des figures

Figure 1. Pourcentage de la superficie mondiale conservée par rapport aux objectifs mondiaux 2030, juin 20265

Figure 2. Pourcentage de la superficie mondiale conservée, 1990 à 20266

Figure 3. Aire conservée et pourcentage du territoire conservée, pays sélectionnés, 20267

Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Pourcentage de la superficie mondiale conservée par rapport aux objectifs mondiaux 2030, juin 202615

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Pourcentage de la superficie mondiale conservée, 1990 à 202615

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Aire conservée et pourcentage du territoire conservée, pays sélectionnés, juin 202616

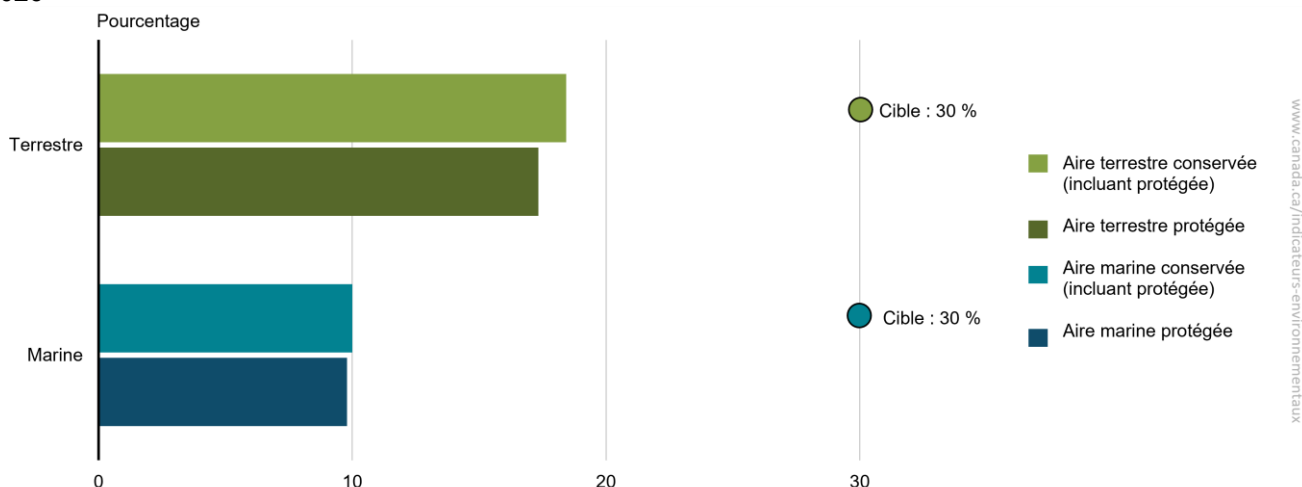
Tendances mondiales des aires conservées

Cet indicateur donne un aperçu global des aires terrestres et marines conservées. Les aires conservées sont des terres et des eaux qui sont gérées de manière à obtenir des résultats positifs à long terme pour la conservation de la biodiversité. Ils offrent également aux gens la possibilité de se connecter avec la nature. Le terme « aires conservées » inclut à la fois les aires protégées et d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ). Les aires protégées incluent les parcs nationaux, provinciaux et territoriaux, les aires protégées autochtones, les réserves nationales de faune, les refuges d'oiseaux migrateurs, et les aires marines protégées. Les AMCEZ sont des aires qui conservent la biodiversité à long terme et qui atteignent les mêmes résultats que les aires protégées, mais ne répondent pas à la définition officielle d'une aire protégée. Des exemples d'AMCEZ comprennent : des bassins versants protégés pour conserver l'approvisionnement en eau potable, des fermetures de zones de pêche et des aires à accès restreint, comme celles utilisées par l'armée. Les Parties à la [Convention sur la diversité biologique](#) ont fixé un objectif de conserver au moins 30 % des aires terrestres et des eaux intérieures et 30 % des aires côtières et marines, d'ici 2030.¹

Aperçu des résultats

- En juin 2026, à l'échelle mondiale,
 - 18,4 % des aires terrestres, y compris les eaux douces, étaient conservées, avec 17,3 % en aires protégées;
 - 10,0 % des aires marines, y compris les eaux internationales, étaient conservées, presque toutes dans des aires protégées (9,8 %).

Figure 1. Pourcentage de la superficie mondiale conservée par rapport aux objectifs mondiaux 2030, juin 2026



[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : L'Antarctique est exclu. L'aire terrestre comprend à la fois les terres et les eaux douces. L'aire marine comprend les mers territoriales, les zones économiques exclusives et les zones situées au-delà de la juridiction nationale. Pour plus d'informations sur la définition des aires protégées et des autres mesures de conservation efficaces par zone, veuillez vous référer aux [Sources des données et](#)

¹ La cible 3 du [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montreal](#) (PDF; 393 ko) appelle les parties à atteindre, « d'ici 2030, au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines, en particulier les zones d'une importance particulière pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient efficacement conservés et gérés par des systèmes d'aires protégées écologiquement représentatifs, bien connectés et gouvernés équitablement, et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, reconnaissant les terroirs autochtones et traditionnels, le cas échéant, et intégrés dans des paysages terrestres, marins et océaniques plus larges, tout en garantissant que toute utilisation durable, le cas échéant appropriée dans ces zones, est pleinement compatible avec les objectifs de conservation, reconnaissant et respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales, y compris sur leurs territoires traditionnels ».

[méthodes.](#)

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2026) [Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées](#) (en anglais seulement). Mise à jour en juin 2026.

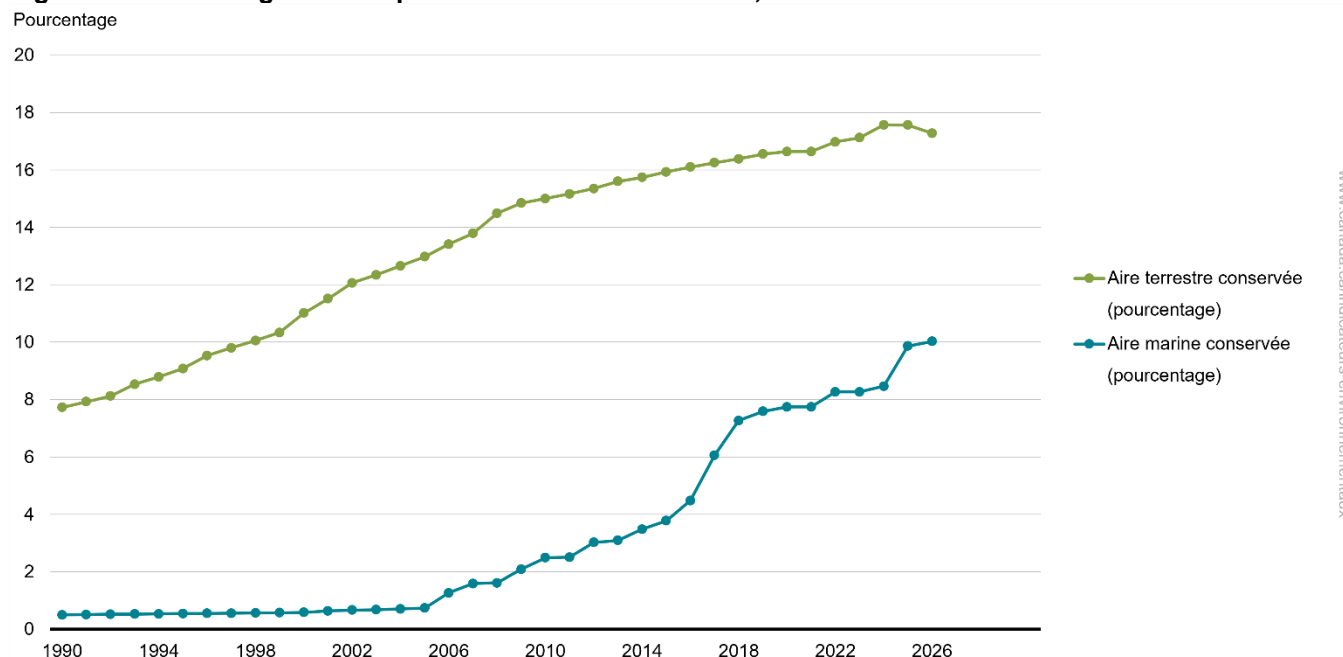
En juin 2026, sur 248 pays, seuls 17 avaient soumis des AMCEZ à la base de données mondiale sur les aires protégées et conservées. Le Canada représente 14,5 % de la superficie totale des AMCEZ.

Tendances mondiales des aires conservées

Aperçu des résultats

- Entre 1990 et juin 2026, la couverture mondiale
 - des aires terrestres conservées est passée de 7,7 % (10,4 millions de km²) à 18,4 % (24,8 millions de km²);
 - des aires marines conservées est passée de 0,4 % (1,8 million de km²) à 10,0 % (36,3 millions de km²).

Figure 2. Pourcentage de la superficie mondiale conservée, 1990 à 2026



[Données pour la Figure 2](#)

Remarque : L'Antarctique est exclu. L'aire terrestre comprend à la fois les terres et les eaux douces. L'aire marine comprend les mers territoriales, les zones économiques exclusives et les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2026) [Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées](#) (en anglais seulement). Mise à jour en juin 2026.

À l'échelle mondiale, plus de 31 millions de km² ou 52 % de la superficie actuelle conservée ont été établies ou reconnues comme aires conservées depuis 2010. Les aires marines et côtières ont connu la plus forte augmentation de la couverture au cours de cette période et peuvent être divisées en eaux nationales et eaux internationales. Les aires conservées au sein des aires marines sous juridiction nationale ont atteint 23,2 %, alors que seulement 1,4 % des aires marines internationales sont conservées.²

² Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2025) [Rapport de 2024 de Protected Planet](#) (en anglais seulement). Cambridge, Royaume-Uni et Gland, Suisse.

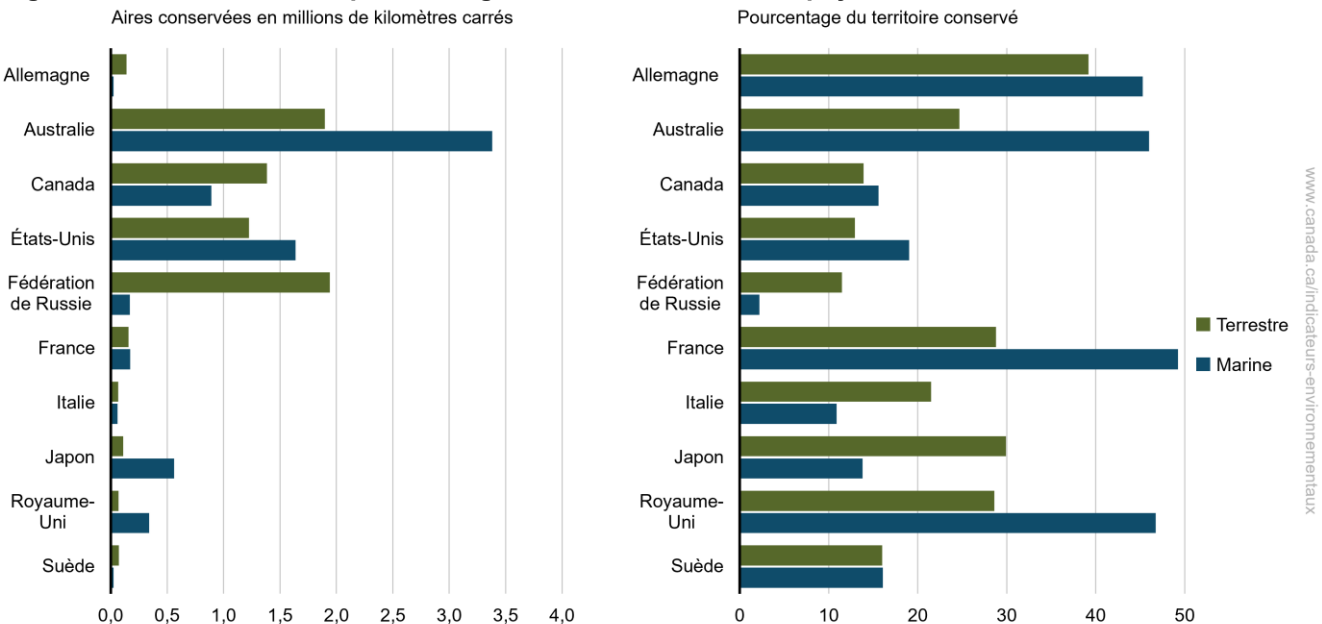
Comparaison d'aires conservées dans des pays sélectionnés

Cette section fournit une comparaison d'aires conservées parmi 10 pays sélectionnés. Les pays sélectionnés comprennent les pays membres du G7 (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni et États-Unis), l'Australie (dont la population, la densité démographique et la superficie s'apparentent à celles du Canada), la Fédération de Russie (un grand pays nordique comme le Canada) et la Suède (dont le climat est similaire).

Aperçu des résultats

- En juin 2026, parmi un groupe de 10 pays sélectionnés, le Canada
 - se classait au troisième rang pour ce qui est de la superficie totale des aires terrestres conservées et pour la superficie totale des aires marines conservées;
 - se classait au 7ème rang pour ce qui est du pourcentage des aires terrestres conservées et au 8ème rang pour le pourcentage des aires marines conservées.

Figure 3. Aire conservée et pourcentage du territoire conservé, pays sélectionnés, 2026



[Données pour la Figure 3](#)

Remarque : L'aire terrestre comprend à la fois les terres et les eaux douces. L'aire marine comprend les mers territoriales et les zones économiques exclusives. La superficie totale protégée d'un pays est liée à la superficie totale du pays. Les données de la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées sont utilisées pour assurer la cohérence entre les pays. Il utilise également une méthodologie différente de celle des rapports nationaux du Canada. Pour les rapports nationaux canadiens faisant autorité, voir l'indicateur sur les [Aires conservées au Canada](#).

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2026) [Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées](#) (en anglais seulement). Mise à jour en juin 2026.

Bien que le Canada conserve une vaste zone,³ son pourcentage d'aires terrestres et marines conservées est inférieur à la moyenne du groupe de pays sélectionnés, reflétant en partie l'immense territoire du Canada et le littoral le plus long au monde. De même, la Fédération de Russie, dont la zone terrestre est la plus étendue

³ En raison de méthodes différentes, les estimations relatives au Canada dans cet indicateur diffèrent de celles présentées dans les [Aires conservées au Canada](#), l'indicateur national officiel du Canada (reportez-vous à la section [mises en garde et limites](#) pour plus de détails). Les estimés à l'échelle nationale sont mis à jour régulièrement. En date de décembre 2024, 13,8 % des aires terrestres et 15,5 % des aires marines étaient reconnues comme étant conservées.

(16,9 millions de km²), est aussi le pays qui compte la plus grande zone terrestre conservée. Cependant, elle se classe au dernier rang pour ce qui est du pourcentage des aires terrestres conservées.

Les 4 plus grands pays sélectionnés, par aires, pour la comparaison ont généralement la plus grande zone conservée. La Fédération de Russie, l'Australie, les États-Unis et le Canada sont les 4 premiers pays pour ce qui est de la superficie des aires terrestres conservées. L'Australie, les États-Unis, le Japon et le Canada ont la plus grande aire marine protégée.

Parmi les pays sélectionnés, l'Allemagne, le Japon, la France, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Australie conservent chacun plus de 21 % de leur superficie terrestre totale. La France, l'Allemagne, l'Australie, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Suède, le Japon et l'Italie conservent chacun plus de 10 % de leur aire marine totale. Canada a conservé presque 14% de son aire terrestre et plus de 15% de son aire marine ⁴

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

Cet indicateur présente la superficie et le pourcentage à l'échelle mondiale d'aires terrestres et marines conservées pour la préservation de la nature. L'indicateur présente également une comparaison des aires conservées de 10 pays sélectionnés. Les renseignements à l'échelle mondiale sur les aires protégées et les autres mesures de conservation efficaces par zone sont recueillis, analysés et diffusés par l'intermédiaire de la [Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées](#) (en anglais seulement). L'accès aux terres et/ou à l'eau et leur utilisation à l'intérieur des aires protégées sont restreints principalement dans le but de conserver la nature (par exemple, un parc, une aire de conservation ou une réserve faunique). Les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) sont également gérées de manière à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation de la biodiversité, quels que soient leurs objectifs déclarés.

Pourquoi cet indicateur est important

Les aires conservées (les aires protégées et les AMCEZ) sont des outils de gestion clés permettant de préserver la biodiversité. Des aires de conservation bien gérées sont un moyen de protéger les espèces sauvages et leurs habitats pour les générations présentes et futures. La conservation de l'habitat est une mesure de la réponse humaine à la perte de biodiversité et d'habitat naturel.

Initiatives connexes

L'indicateur contribue au [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montreal](#) (PDF; 393 ko). Il est lié à l'objectif 3: « Assurer et permettre que d'ici 2030, au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines, en particulier les zones d'une importance particulière pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient efficacement conservées et gérées par des systèmes d'aires protégées écologiquement représentatifs, bien connectés et gouvernés équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, reconnaissant les territoires autochtones et traditionnels, le cas échéant, et intégrés dans des paysages terrestres, marins et océaniques plus larges, tout en garantissant que toute utilisation durable, le cas échéant appropriée dans ces zones, est pleinement compatible avec les objectifs de conservation, reconnaissant et respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales, y compris sur leurs territoires traditionnels ».

De plus, les aires conservées contribuent aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Elles sont liées à l'objectif 14, Vie aquatique et à la cible 14.5, « D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles ». Elles sont aussi liées à l'objectif 15, Vie terrestre et à la cible 15.1, « D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les

⁴ Au moment de la publication en juin 2026 de la Base de données mondiale sur les aires protégées et les aires conservées, le Canada avait conservé 13,9 % (1,4 million de km²) de son aire terrestre et 15,6 % (892 milliers de km²) de son aire marine.

zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux ».

Indicateurs connexes

L'indicateur sur les [Aires conservées au Canada](#) présente la superficie et la proportion d'aires terrestres et marines conservées au Canada.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données utilisées pour cet indicateur proviennent de la mise à jour en juin 2026 de la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées disponible auprès de [Protected Planet](#) (en anglais seulement).⁵ Les gouvernements et les organisations non gouvernementales soumettent leurs données aux bases de données. Seules les sites répondant aux définitions internationales d'une aire protégée ou d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) sont utilisés pour calculer la couverture des aires protégées et des AMCEZ.

Complément d'information

Aires protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone

Les aires protégées ainsi que les AMCEZ sont appelées aires conservées. Les aires protégées reconnues comme répondant à la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature servent au calcul de la superficie des aires protégées, lesquelles sont « un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».

Les autres mesures de conservation efficaces par zone doivent répondre à la [définition de la Convention sur la biodiversité](#) (PDF; 1,44 Mo) pour être utilisées dans le calcul de la superficie des AMCEZ, lesquelles sont « une zone géographiquement délimitée, autre qu'une aire protégée, qui est réglementée et gérée de façon à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation *in situ* de la diversité biologique ».

Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement compile les données fournies par les autorités responsables des aires protégées et des AMCEZ. Par exemple, les organismes gouvernementaux fournissent des données sur les aires protégées et les AMCEZ fédérales, les organismes sous-nationaux fournissent des données sur les aires infranationales, les organismes non gouvernementaux peuvent fournir des données sur les aires qu'ils possèdent ou gèrent, les collectivités peuvent fournir des données sur les aires qu'elles conservent et gèrent, etc.

Les fournisseurs de données pour le Canada sont :

- le gouvernement du Canada, qui fournit la Base de données canadienne sur les aires protégées et conservées;
- le Secrétariat de Ramsar, au nom des Parties contractantes à la Convention de Ramsar, concernant les milieux humides reconnus par la Convention de Ramsar;
- l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), concernant les sites du patrimoine mondial.

La capacité, les méthodes et les modèles de gestion des données varient selon les fournisseurs de données ; ainsi, les bases de données mondiales représentent une mosaïque de données provenant de

⁵ Certains fournisseurs de données en restreignent la redistribution. Les données de ces fournisseurs sont utilisées dans les analyses, mais ne sont pas accessibles au public.

systèmes d'information géographique à divers niveaux d'exhaustivité, de résolution et de qualité. Cependant, les données doivent respecter une [norme minimale](#) (PDF; 1,36 Mo, en anglais seulement). Si une aire cesse d'être conservée, elle est retirée de la base de données.

Les données englobent toutes les aires protégées et les AMCEZ existantes consignées en juin 2026. La région de l'Antarctique est exclue, car on ne peut l'attribuer à un pays en particulier ; c'est pour cette raison qu'elle n'est pas assujettie à la clause attributive de compétence de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Les comparaisons internationales de l'indicateur sont limitées à un ensemble de 10 pays. Dans la mesure du possible, le programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement utilise un ensemble commun de pays à des fins de comparaison internationale. Les pays sélectionnés sont les membres du Groupe de 7 (G7), l'Australie (dont la population, la densité démographique et la superficie s'apparentent à celles du Canada), la Fédération de Russie (un grand pays nordique comme le Canada) et la Suède (dont le climat est similaire).

Des statistiques nationales et mondiales ont été compilées à partir d'un aperçu de la base de données en juin 2026. Les bases de données sont mises à jour chaque mois à mesure que de nouvelles données sont reçues. Cependant, il y a un décalage entre le moment où un fournisseur transmet ses données et le moment où les mises à jour sont terminées. Cela s'explique par le temps requis pour l'examen, la vérification, l'incorporation et l'analyse des données. Bien que les fournisseurs puissent transmettre des données à mesure que l'information devient disponible, des mises à jour sont exigées au moins tous les 5 ans. À tout moment, les données de différents pays peuvent avoir des dates d'émission différentes. Les instantanés de juin 2026 de la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées contiennent des données de la Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation datées de décembre 2024 et de décembre 2025.

Méthodes

Les valeurs déclarées se fondent sur des analyses menées par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ces analyses soutiennent le [rapport numérique de Protected Planet](#) (en anglais seulement) et la mise à jour mensuelle du site Web de [Protected Planet](#) (en anglais seulement). Une analyse spatiale utilise les limites (ou les limites estimées) des aires protégées établies pour prendre en compte les chevauchements et générer des estimations de la superficie totale des aires protégées et des autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ).

Complément d'information

La Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées sont hébergées dans un système d'information géographique. Elles emmagasinent l'information sur les aires protégées / AMCEZ, comme le nom, la désignation, la date de désignation et l'aire documentée, ainsi que leur situation géographique sous la forme d'un point ou d'un polygone.

Sélection de données

Tous les sites inclus dans les bases de données servent aux analyses de la superficie des aires protégées et des AMCEZ, sauf :

- les sites qui ont un statut d'aire « proposée » ou « non signalée »;
- les sites soumis en tant que points sans aire signalée;
- les réserves du Programme sur l'homme et la biosphère de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), au motif que les zones tampons et de transition de plusieurs de ces sites ne sont pas protégées. Les zones centrales sont d'ordinaire des aires protégées désignées à une échelle nationale et, en règle générale, on en tient compte lors des analyses.

Les sites de l'homme et la biosphère signalés comme AMCEZ sont inclus dans les analyses de couverture.

Les sites dont la date de création est inconnue sont traités comme si elles avaient été conservées avant 1990.

Analyse des données

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement a effectué les analyses de données utilisées pour l'indicateur. Un résumé de la méthodologie utilisée pour calculer les aires protégées mondiales et nationales et les totaux des AMCEZ est présenté sur le site Web de [Protected Planet](#) (en anglais seulement).

L'analyse spatiale utilise une carte de base mondiale qui combine les zones économiques exclusives et les frontières terrestres des pays (*World Vector Shoreline*). Chaque pays reçoit sa propre couche de base qui est utilisée pour calculer les totaux nationaux. Les totaux nationaux calculés à l'aide d'une couche de données mondiales peuvent différer des résultats rapportés au niveau national. Pour plus d'informations sur les différences entre les analyses effectuées par le Centre mondial de surveillance continue de la conservation et le gouvernement du Canada, veuillez vous référer à la section [mises en garde et limites](#).

Totaux à l'échelle nationale

Les totaux nationaux des aires protégées et AMCEZ sont calculés à partir de la publication mensuelle de la Base de données mondiale sur les aires protégées. Lorsque les limites d'une aire protégée n'étaient pas connues, mais que l'emplacement et l'étendue de cette aire l'étaient, cette dernière a été modélisée sous la forme d'une zone tampon circulaire autour de son point de localisation. Toutes les limites (polygones) ont été combinées en une seule couche de données pour chaque pays. Cela tient ainsi compte correctement des chevauchements entre les polygones à l'intérieur d'un pays, mais conserve les chevauchements entre les pays.

À cette couche de données a été superposée la carte de base mondiale pour établir les frontières des pays, y compris les limites littorales et marines. Les aires protégées et AMCEZ transfrontalières ont été divisées spatialement en fonction de l'emplacement de chaque partie de l'aire protégée ou de l'AMCEZ et attribuées aux pays correspondants à l'aide de la carte de base mondiale.

Le résultat recoupé a été converti en une projection équivalente pour obtenir une superficie totale estimée (en kilomètres carrés) des aires conservées par pays (protégées et AMCEZ). Pour chaque pays, on a calculé le pourcentage de la zone terrestre conservée en divisant la superficie totale conservée par la superficie totale du pays (y compris les eaux intérieures). Quant au pourcentage des aires marines conservées, on l'a calculé en divisant la superficie totale des aires marines conservées par la superficie totale des eaux territoriales et de la zone économique exclusive d'un pays.

Des analyses nationales de la protection marine sont réalisées pour la mer territoriale et la zone économique exclusive de chaque pays.⁶ Les zones revendiquées du plateau continental ne sont pas prises en compte.

Totaux à l'échelle mondiale

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature estime le totaux mondiaux des aires protégées et AMCEZ. Les totaux mondiaux des aires conservées (protégées et AMCEZ) sont calculés à partir de la publication mensuelle de la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées. Lorsque les limites d'une aire conservée n'étaient pas connues, mais que l'emplacement et l'étendue de cette aire l'étaient, cette dernière a été modélisée sous la forme d'une zone tampon autour de son point de localisation. Toutes les limites (polygones) ont été combinées en une seule couche de données pour tenir compte des chevauchements entre les polygones et éviter les doubles comptages.

La couche de données des aires protégées mondiales a été recoupée avec la carte de base du monde. Ce résultat recoupé a été converti en une projection équivalente pour estimer la couverture totale de l'aire protégée (en kilomètres carrés). La superficie totale des aires protégées terrestres a été divisée par la superficie de la zone terrestre mondiale afin d'obtenir la couverture mondiale (en pourcentage) des aires terrestres protégées. L'Antarctique a été exclu de l'analyse. La couverture mondiale des aires marines protégées a été calculée en divisant la zone totale des aires marines protégées par la zone marine mondiale. La zone marine mondiale comprend les eaux territoriales, les zones économiques exclusives et

⁶ La mer territoriale est une bande de mer qui s'étend du littoral jusqu'à 12 milles marins au large. La zone économique exclusive est une bande de mer au-delà de la mer territoriale, et adjacente à cette dernière, pouvant s'étendre jusqu'à 200 milles marins au large du littoral.

les aires hors des compétences nationales (au-delà des 200 milles marins), souvent désignées comme la « haute mer ».

Les étapes suivies pour calculer les totaux mondiaux des AMCEZ sont similaires à celles utilisées pour les totaux mondiaux des aires protégées. Les totaux mondiaux des AMCEZ sont calculés à partir de la publication mensuelle de la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées. Lorsque les limites d'une AMCEZ n'étaient pas connues, mais que l'emplacement et l'étendue de cette aire l'étaient, cette dernière a été modélisée sous la forme d'une zone tampon circulaire autour de son point de localisation. Toutes les limites (polygones) ont été combinées en une seule couche de données. À l'aide de la couche de données des aires protégées mondiales, les zones où les aires protégées et les AMCEZ se chevauchent ont été effacées de la couche de données des AMCEZ. La couche de données globale des AMCEZ a été recoupée avec la carte de base du monde. Ce résultat recoupé a été converti en une projection équivalente pour estimer la couverture totale des AMCEZ (en kilomètres carrés). Les superficies calculées pour chaque AMCEZ sont additionnées pour les biomes terrestres et marins.

Enfin, la couverture mondiale totale des aires conservées est calculée. La couverture totale des aires terrestres conservées est la somme de la superficie totale des aires protégées terrestres et de la superficie totale des AMCEZ terrestres divisée par la superficie terrestre mondiale totale à l'exclusion de l'Antarctique. La couverture totale des aires marines conservées est égale à la couverture mondiale totale des aires marines protégées et à la couverture marine mondiale totale des AMCEZ.

Changements récents

L'itération actuelle de l'indicateur comprend d'autres mesures de conservation efficaces par zone en plus des aires protégées à l'échelle mondiale. Ce changement reflète la combinaison des autres mesures de conservation efficaces par zone à la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées.

Mises en garde et limites

L'indicateur est fondé sur une compilation de données provenant de nombreux fournisseurs, et la qualité des données varie de l'un à l'autre.

Étant donné que les aires conservées varient selon le type et le degré de protection ainsi que dans la valeur qualitative offerte par une telle protection (par exemple, connectivité, représentativité, zones à forte biodiversité), il faut faire preuve de prudence en comparant les pays. Le degré de protection des terres et des eaux d'un pays est un indicateur utile de l'effort de conservation. Cependant, cela ne constitue pas une indication de la qualité de la gestion des aires conservées, et ne signifie pas que les mesures de conservation sont mises en œuvre de manière efficace.

On devrait s'attendre à des différences entre cet indicateur et les estimations nationales canadiennes en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment les différentes [méthodes](#) (en anglais seulement) et les fournisseurs de données.

Complément d'information

L'indicateur fait état uniquement des aires protégées et des autres mesures de conservation efficaces par zone, reconnues en vertu des définitions internationales, qui ont été consignées dans la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées. L'ajout d'AMCEZ est en cours de développement depuis 2019. Pour évaluer les progrès vers l'Objectif d'Aichi 11, le Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement utilise à la fois les aires protégées et les AMCEZ des bases de données.

En juin 2026, 6,5 % (490 des 7 488 AMCEZ) des AMCEZ de la base de données avaient été soumis par le Canada. Seulement 2 des autres pays utilisés pour la comparaison dans l'indicateur ont signalé des AMCEZ.

La disponibilité et la qualité des données s'améliorent, mais pas de façon uniforme aux 4 coins du globe. Des données relatives à la superficie des aires protégées sont disponibles pour plus de 190 pays et territoires; cependant, il est reconnu qu'elles comportent des lacunes.

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement calcule les superficies des aires protégées et des AMCEZ nationales et mondiales au

moyen d'une série d'analyses spatiales provenant des bases de données. Un résumé de ces analyses est présenté dans la section [Méthodes](#).

Les méthodes indiquaient que si les limites d'un site étaient inconnues, mais que son emplacement et son étendue étaient connus, il était modélisé comme une zone tampon circulaire autour de son point de localisation. Cependant, les points tampons peuvent sous-estimer ou surestimer les totaux des aires conservées. La zone tampon circulaire peut couvrir des zones où les zones conservées n'existent pas (surestimation) ou chevaucher des zones conservées existantes (sous-estimation). Pour les sites divisés entre les biomes terrestres et marins, l'application d'une zone tampon rend difficile l'attribution de portions au bon biome.

Sources de disparités entre les estimations mondiales et les données nationales du Canada sur les aires protégées

Les dates d'émission des rapports nationaux canadiens et les estimations mondiales pour le Canada peuvent varier. Cependant, au moment de la publication, les estimations mondiales pour le Canada tirées de la mise à jour de juin 2026 de [la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées](#) correspondent à l'aperçu du 31 décembre 2025 de la Base de données canadienne sur les aires protégées et conservées. Les estimations du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature pour le Canada se fondent sur les éléments suivants :

- un aperçu du 31 décembre 2025 de la Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation, et mise à jour dans la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées en 2026;
- les données sur les sites et sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, mises à jour dans la base de données mondiale sur les aires protégées et conservées en 2024; et
- les données Ramsar, données sur les zones humides importantes internationale, mises à jour dans la base de données mondiale sur les aires protégées et conservées en 2025.

En raison de la manière dont les données de la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées sont compilées, des aires récemment désignées comme protégées pourraient ne pas figurer dans les bases de données.

Les rapports nationaux canadiens n'incluent pas les données communiquées par les conventions internationales pour les sites du patrimoine mondial et les sites Ramsar.

Les estimations mondiales pour le Canada et les rapports nationaux canadiens sur les aires conservées utilisent différentes projections cartographiques et couches géographiques de base, en fonction de leur portée respectives. Ces analyses génèrent des différences dans l'estimation de la superficie d'une aire protégée et conservée, de même que dans les aires de référence des territoires terrestres et marins. Au Canada, les aires marines et terrestres sont désignées par les administrations responsables, et cette information est utilisée dans l'analyse effectuée au pays. L'analyse canadienne utilise des couches de données nationales qui fournissent des informations plus détaillées pour le Canada. Concernant les analyses du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature, les polygones sont divisés en catégories marines et terrestres à l'aide des lignes côtières cartographiées partir d'une couche à l'échelle mondiale. Cela entraîne des différences dans la répartition marine/terrestre, où de nombreuses zones côtières marines au Canada sont classées comme terrestres dans les analyses du Centre mondial de surveillance de la conservation. Puisque la majorité des aires marines conservées canadiennes sont côtières, les estimations des aires de conservation mondiales pour le Canada sont biaisées vers le biome terrestre. Ces différences dans la méthode génèrent des écarts entre les estimations mondiales pour le Canada et les rapports nationaux du Canada sur les aires conservées.

Ressources

Références

Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (2025) [Base de données mondiale sur les aires protégées et conservée Manuel d'utilisation 1.6](#) (PDF; 1,36 Mo) (en anglais seulement). Cambridge, Royaume-Uni. Consulté le 18 juin 2026.

Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2026) [Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées](#) (en anglais seulement). Mise à jour en juin 2026. Consulté le 18 juin 2026.

Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2024) [Calcul de la couverture des aires protégées et des AMCEZ](#) (en anglais seulement). Consulté le 18 juin 2026.

Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2025) [Rapport de 2024 de Protected Planet](#) (en anglais seulement). Cambridge, Royaume-Uni et Gland, Suisse. Consulté le 18 juin 2026.

Dudley N (éd.) (2013) [Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées](#) (en anglais seulement). Gland, Suisse. Consulté le 18 juin 2026.

Renseignements connexes

[Convention sur la diversité biologique](#)

[Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité](#) (en anglais seulement)

[Observatoire numérique des aires protégées](#) (en anglais seulement)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Pourcentage de la superficie mondiale conservée par rapport aux objectifs mondiaux 2030, juin 2026

Territoire	Superficie protégée (pourcentage)	Superficie conservée (pourcentage)	Cible de 2030 (pourcentage)
Aire terrestre	17,3	18,4	30
Aire marine	9,8	10,0	30

Remarque : L'Antarctique est exclu. L'aire terrestre comprend à la fois les terres et les eaux douces. L'aire marine comprend les mers territoriales, les zones économiques exclusives et les zones situées au-delà de la juridiction nationale. La superficie conservée comprend les aires protégées ainsi que les autres mesures de conservation efficaces par zone. Pour plus d'informations sur la définition des aires protégées et des autres mesures de conservation efficaces par zone, veuillez vous référer aux [Sources des données et méthodes](#).

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2026) [Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées](#) (en anglais seulement). Mise à jour en juin 2026.

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Pourcentage de la superficie mondiale conservée, 1990 à 2026

Année	Superficie terrestre conservée (milliers de kilomètres carrés)	Superficie terrestre conservée (pourcentage)	Superficie marine conservée (milliers de kilomètres carrés)	Superficie marine conservée (pourcentage)
1990	10 422	7,7	1 789	0,5
1991	10 691	7,9	1 837	0,5
1992	10 953	8,1	1 877	0,5
1993	11 516	8,5	1 892	0,5
1994	11 858	8,8	1 913	0,5
1995	12 252	9,1	1 956	0,5
1996	12 860	9,5	1 977	0,5
1997	13 222	9,8	2 002	0,6
1998	13 564	10,1	2 034	0,6
1999	13 944	10,3	2 068	0,6
2000	14 859	11,0	2 104	0,6
2001	15 535	11,5	2 297	0,6
2002	16 280	12,1	2 406	0,7
2003	16 658	12,3	2 439	0,7
2004	17 078	12,7	2 558	0,7
2005	17 507	13,0	2 659	0,7
2006	18 097	13,4	4 572	1,3
2007	18 604	13,8	5 749	1,6
2008	19 555	14,5	5 830	1,6
2009	20 031	14,8	7 560	2,1
2010	20 246	15,0	9 015	2,5

Année	Superficie terrestre conservée (milliers de kilomètres carrés)	Superficie terrestre conservée (pourcentage)	Superficie marine conservée (milliers de kilomètres carrés)	Superficie marine conservée (pourcentage)
2011	20 459	15,2	9 077	2,5
2012	20 716	15,4	10 951	3,0
2013	21 049	15,6	11 195	3,1
2014	21 238	15,7	12 611	3,5
2015	21 500	15,9	13 679	3,8
2016	21 723	16,1	16 240	4,5
2017	21 927	16,3	21 961	6,1
2018	22 111	16,4	26 330	7,3
2019	22 333	16,6	27 481	7,6
2020	22 455	16,6	28 054	7,7
2021	22 455	16,6	28 054	7,7
2022	22 906	17,0	29 941	8,3
2023	23 105	17,1	29 941	8,3
2024	23 706	17,6	30 662	8,5
2025	23 697	17,6	35 746	9,9
2026	24 800	18,4	36 333	10,0

Remarque : L'Antarctique est exclu. L'aire terrestre comprend à la fois les terres et les eaux douces. L'aire marine comprend les mers territoriales, les zones économiques exclusives et les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2026) [Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées](#) (en anglais seulement). Mise à jour en juin 2026.

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Aire conservée et pourcentage du territoire conservé, pays sélectionnés, 2026

Pays	Superficie terrestre (milliers de kilomètres carrés)	Superficie terrestre conservée (milliers de kilomètres carrés)	Superficie terrestre conservée (pourcentage)	Superficie marine (milliers de kilomètres carrés)	Superficie marine conservée (milliers de kilomètres carrés)	Superficie marine conservée (pourcentage)
Allemagne	358	140	39,2	57	26	45,3
Australie	7 685	1 898	24,7	7 351	3 381	46,0
Canada	9 968	1 384	13,9	5 732	892	15,6
États-Unis	9 467	1 226	13,0	8 610	1 638	19,0
Fédération de Russie	16 928	1 941	11,5	7 682	170	2,2
France	549	158	28,8	347	171	49,2
Italie	301	65	21,5	536	59	10,9
Japon	372	111	29,9	4 066	561	13,8
Royaume-Uni	245	70	28,6	727	340	46,8
Suède	451	72	16,0	155	25	16,1

Pays	Superficie terrestre (milliers de kilomètres carrés)	Superficie terrestre conservée (milliers de kilomètres carrés)	Superficie terrestre conservée (pourcentage)	Superficie marine (milliers de kilomètres carrés)	Superficie marine conservée (milliers de kilomètres carrés)	Superficie marine conservée (pourcentage)
À l'échelle mondiale, à l'exclusion de l'Antarctique[A]	134 775	24 800	18,4	362 796	36 333	10,0

Remarque : ^[A] L'Antarctique n'est pas inclus. L'aire terrestre comprend à la fois les terres et les eaux douces. L'aire marine comprend les mers territoriales et les zones économiques exclusives. La superficie totale conservée d'un pays est liée à la superficie totale du pays. Seules les données de la Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées sont utilisées pour assurer la cohérence entre les pays. Il utilise également une méthodologie différente de celle des rapports nationaux du Canada. Pour les rapports nationaux canadiens faisant autorité, voir l'indicateur sur les [Aires conservées au Canada](#).

Source : Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature (2026) [Base de données mondiale sur les aires protégées et conservées](#) (en anglais seulement). Mise à jour en juin 2026.